



CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES

Réf. MC-2026-047 — Mission « Fluidité » — Émise le 12 mars 2026

Entre les soussignés

MERIDIAL CONSEIL, SAS au capital de 50 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro **842 916 371** (SIRET 842 916 371 00011, TVA intracommunautaire FR59842916371), dont le siège social est situé 14 rue des Frigos, 75013 Paris, représentée par **Madame Élise Vandermeulen**, Présidente, dûment habilitée,

ci-après « le Prestataire », d'une part,

GROUPE ARDENNE LOGISTIQUE, SA au capital de 2 300 000 €, dont le siège social est situé 47 avenue du Général-Marchand, 59000 Lille, représentée par **Monsieur Thibault Okonkwo**, Directeur des Opérations,

ci-après « le Client », d'autre part.

Article 1 — Objet

La présente convention a pour objet la réalisation par le Prestataire d'une mission d'accompagnement à la refonte du schéma directeur logistique du Client (« Mission Fluidité »), incluant le diagnostic des flux inter-entrepôts, la modélisation des scénarios cibles et l'assistance au déploiement de l'outil de pilotage retenu.

Article 2 — Durée et calendrier

La mission débute le **1er avril 2026** pour une durée de six (6) mois, soit jusqu'au 30 septembre 2026. Un comité de pilotage se réunit chaque premier mardi du mois dans les locaux du Client à Lille, ou en visioconférence.

Article 3 — Interlocuteurs désignés

Rôle	Nom	Contact
Directrice de mission (Prestataire)	Élise Vandermeulen	e.vandermeulen@meridial-conseil.fr — 06 52 18 47 93
Consultant senior référent	Marc-Antoine Guérini	ma.guerini@meridial-conseil.fr — 06 71 02 58 46
Sponsor (Client)	Thibault Okonkwo	t.okonkwo@ardenne-logistique.com — 03 20 45 81 07
Cheffe de projet (Client)	Salomé Bergerac	s.bergerac@ardenne-logistique.com — 06 33 90 12 78

Article 4 — Conditions financières

En contrepartie de la mission, le Client versera au Prestataire des honoraires forfaitaires de **148 500 € HT** (cent quarante-huit mille cinq cents euros hors taxes), payables selon l'échéancier suivant :

Échéance	Jalon	Montant HT
15 avril 2026	Signature et lancement	44 550 €
15 juillet 2026	Remise du diagnostic des flux	59 400 €
15 octobre 2026	Clôture et transfert de compétences	44 550 €

Les factures sont payables à trente (30) jours fin de mois par virement sur le compte du Prestataire dont les coordonnées figurent en Annexe A. Tout retard de paiement entraîne l'application de pénalités au taux BCE majoré de 10 points, ainsi que l'indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

Article 5 — Confidentialité et données personnelles

Chaque partie s'engage à préserver la stricte confidentialité des informations échangées dans le cadre de la mission. Le Prestataire traite les données personnelles des collaborateurs du Client conformément au RGPD ; les modalités de traitement sont détaillées dans l'accord de sous-traitance annexé (Annexe B, art. 28 RGPD). Le délégué à la protection des données du Client peut être joint à l'adresse dpo@ardenne-logistique.com.

Article 6 — Propriété intellectuelle

Les livrables produits dans le cadre de la mission deviennent la propriété du Client à compter du paiement intégral des honoraires. Le Prestataire conserve la propriété de ses méthodes, savoir-faire et outils préexistants.

Article 7 — Résiliation

En cas de manquement grave de l'une des parties à ses obligations, non réparé dans un délai de trente (30) jours suivant mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, l'autre partie pourra résilier la présente convention de plein droit, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

Article 8 — Droit applicable

La présente convention est soumise au droit français. Tout litige relatif à sa formation, son exécution ou son interprétation relève, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris.

Pour le Prestataire

Élise Vandermeulen, Présidente
Fait à Paris, le 12 mars 2026

E. Vandermeulen

Pour le Client

Thibault Okonkwo, Directeur des Opérations
Fait à Lille, le 14 mars 2026

T. Okonkwo

ANNEXE A — MODALITÉS DE FACTURATION

Coordonnées bancaires et contacts comptables

Coordonnées bancaires du Prestataire

TITULAIRE

MERIDIAL CONSEIL SAS

IBAN

FR76 3000 4025 9100 0372 1698 414

BIC

BNPAFRPPXXX

Domiciliation : BNP Paribas — Agence Paris Italie (02591)

Contacts facturation

Partie	Contact	Coordonnées
Prestataire — comptabilité	Nadia Belkacem-Fontaine	compta@meridial-conseil.fr — 01 84 60 72 19
Client — comptabilité fournisseurs	Rémi Deswarte	r.deswarte@ardenne-logistique.com — 03 20 45 81 22

Adresse de facturation du Client

GROUPE ARDENNE LOGISTIQUE — Service comptabilité fournisseurs

47 avenue du Général-Marchand, CS 30217, 59000 Lille

Référence à porter sur chaque facture : **BC-ARD-2026-1187**

Remboursement de frais

Les frais de déplacement des consultants sont refacturés au réel, plafonnés à 850 € HT par mois. Les remboursements aux collaborateurs du Prestataire sont versés sur leurs comptes personnels ; la liste des membres de l'équipe et leurs coordonnées figurent dans le fichier « equipe-mission-fluidite.xlsx » transmis au Client pour l'attribution des badges d'accès.